

ÉQUIPE D'AIDES À LA CLASSE

Le projet d'aides à la classe, issu d'une mesure gouvernementale, se caractérise par la présence en classe d'une éducatrice en service de garde qui accompagne l'enseignante dans ses tâches quotidiennes non pédagogiques. L'école Saint-Louis-de-France du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) a pris à cœur le codéveloppement et le déploiement de ce projet. En effet, 12 dyades ont été formées dans l'école afin de soutenir les enseignants et d'assurer le temps d'enseignement.



COMMENT METTRE EN PLACE LE PROJET D'AIDES À LA CLASSE?

Dès la rentrée scolaire, la direction s'est assurée de rencontrer les 12 dyades afin de présenter le napperon du ministère de l'Éducation (2022). Les attentes communes ont été partagées ainsi que les bonnes pratiques à adopter dès l'arrivée des élèves. Ensuite, la direction a organisé des activités communes entre l'enseignant et l'aide à la classe dès la rentrée scolaire afin de créer un lien de confiance. Cela a permis aux dyades de clarifier leurs attentes respectives et de s'impliquer dans l'installation de la classe (p. ex. décoration, mobilier, etc.). Finalement, les aides à la classe ont aussi eu l'opportunité de participer à la rencontre de parents avec le titulaire pour se présenter et échanger avec les parents, et ce tout au long de l'année scolaire. Pendant l'année, les dyades se rencontrent également chaque cycle afin de faire un suivi rigoureux de la vie de la classe. Les aides à la classe accompagnaient d'ailleurs le groupe lors des périodes de spécialités.

« On a réfléchi et on a attribué l'aide à la classe selon les besoins en tenant compte des enseignants en insertion professionnelle, des groupes en difficulté et des groupes multi-niveaux. Il faut s'assurer que l'accompagnement convient à tous! » -Bruno Lavoie, directeur adjoint de l'école Saint-Louis-de-France

IMPLICATION DE LA DIRECTION DANS LE PROJET

Tous les mois, des activités de codéveloppement pour les aides à la classe sont organisées. Le personnel scolaire peut alors partager ses bons coups et les difficultés qu'il a rencontrées. Des présentations et des formations sur certains outils (p. ex. applications technologiques, MOZAIK, etc.) sont également réalisées par la direction. Les enseignants sont invités à y participer, afin de partager leur vision dans les situations présentées. La direction co-anime parfois les activités, ce qui assure la supervision et le suivi efficace du projet. Finalement, des rencontres individuelles entre les dyades et la direction sont réalisées périodiquement. Étant donné la nouveauté du projet, la priorité cette année était de viser la stabilité des intervenants dans le groupe. Éventuellement, l'équipe souhaite être en mesure d'inviter la dyade complète lors des rencontres avec les intervenants gravitant autour de l'élève (p. ex. rencontre de tâche, suivi pédagogique, etc.).

LES RETOMBÉES DU PROJET D'AIDES À LA CLASSE

La direction de l'école Saint-Louis-de-France constate de véritables relations de collaboration et de partage entre les dyades. Les enseignants sont généralement satisfaits de l'aide apportée et les éducateurs sont heureux de pouvoir contribuer davantage à la vie de la classe. Ce projet faciliterait aussi la gestion du groupe sur l'heure du dîner et contribue à la constance et à la cohérence des interventions au sein de l'école.



POINT DE VUE DE LA RECHERCHE

Le projet d'aides à la classe est une initiative du ministère de l'Éducation (2022). En 2023, 200 écoles ont participé au projet pilote avant que celui-ci soit intégré aux classes en 2024 (Savard et al., 2023). La direction de l'école Saint-Louis-de-France a tenu compte des recommandations proposées par le ministère afin d'assurer une bonne implantation du projet dans son école. Comme le souligne le rapport d'évaluation de Savard et al. (2023), l'organisation du service doit être réfléchi a priori, notamment lors de la sélection des aides à la classe. De plus, la direction doit s'assurer de sélectionner des membres du personnel qui se sentent compétents pour effectuer diverses tâches et pour relever des défis. Ensuite, la collaboration interprofessionnelle doit être priorisée afin que ce projet fonctionne. Enfin, des séances de codéveloppement offertes par la direction sont une bonne façon de bien définir les rôles et attentes de chacun. Le travail en dyade et le réinvestissement des expertises variées dans la classe permettront la valorisation du personnel scolaire (Ministère de l'Éducation, 2022).

BIBLIOGRAPHIE

Savard, D., Granger, N. et Beaudoin, M. (2023). *Rapport d'évaluation: Effets de l'intégration de la fonction d'aide à la classe dans les établissements d'enseignement primaire du Québec.*

https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/reseau/Rapport-final-evaluation-Aide-classe.pdf

Ministère de l'Éducation (2022). Aides à la classe.

https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/reseau/Napperon-aide-classe.pdf

FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS

L'UMR Synergia tient à féliciter l'équipe d'aides à la classe de l'école Saint-Louis-de-France, lauréate du prix des pratiques inspirantes 2025 - Axe 2, pour son travail et son implication dans le milieu de l'éducation. Ce prix lui a été décerné par le comité consultatif du CSS des Navigateurs.

Rédaction: Laurie Hébert, auxiliaire de recherche et étudiante à la maîtrise en psychopédagogie à l'Université Laval, et Aude Gagnon-Tremblay, coordonnatrice de l'UMR Synergia et doctorante en psychopédagogie à l'Université Laval.

Révision linguistique: Catherine Mathis, étudiante à la maîtrise en linguistique et didactique des langues, Université Laval.